

Contribution M. Guillemot 17 mars 2017

Monsieur,

Je me permets de vous écrire pour déplorer la modification du tracés de la 2x2 voies secteur est merdrignac. Le tracés initial de plus d'être tout droit, plus court, prévu avec une réserve foncière paraissait de toute logique. Cette modification qui semble n'être faite que pour "arranger" quelques propriétaires bien soutenus est très néfaste pour le bien commun. La suppression de 12 ha de bois est déjà une raison suffisante, mais ce qui me choque le plus est le peu d'intérêt que l'on porte à la voie verte qui est le seul chemin de randonnée de ce secteur. Il en était un des endroits les plus merveilleux et la région de Merdrignac n'en comporte pas beaucoup. Je suis responsable d'une association d'attelage équestre et je prévoyais d'organiser une grande randonnée sur cet itinéraire si tranquille . Le nouveau projet en rejetant la voie juste à coté de la 2x2 voies enlève toute la tranquillité qui est nécessaire pour nos chevaux. Les chemins de randonnée qui ont pu paraître à une époque comme ayant peu d'importance ne le sont plus maintenant. Leur importance pour l'économie et pour le bien commun n'est plus à prouver. Ne laissez pas détruire cet itinéraire, faites en sorte que le projet initial qui préservait cet endroit perdure. Cordialement. Alain Guillemot

contribution M. HARDY 18 mars 2017

Monsieur Pierre HARDY

Trémorel le 1er mars 2017

à

Mme TANGUY

Commissaire enquêteur

OBJET: Enquête publique de projet mise en 2x2 voies de la RN 164 au secteur de MERDRIGNAC : projet de destruction de mon étang !!

Madame,

Je tiens à vous exprimer mon opposition à la destruction de mon étang et je vous fais part de mes observations :

J'ai été stupéfait d'apprendre par **téléphone** hier soir 28 février qu'une réunion d'enquête publique **de projet mise en 2x2 voies de la RN 164 au secteur de MERDRIGNAC** était programmée à la mairie ce jour 1er mars et que j'étais concerné ??? **Je n'ai vu aucun a chage sur le secteur indiquant ce projet (RD 52)**

En e et, on m'a expliqué par téléphone que la destruction de mon étang à Quilmeuc (les mottes) faisait partie de ce projet mais je ne comprends pas pourquoi cet étang créé en 1990 est concerné puisque étant situé à TREMOREL et bien loin de la nouvelle 2x2 voies futures de MERDRIGNAC ??

J'ai acquis cet étang de 3000 m2 en 2001 pour pro ter de ma retraite, la pêche et les loisirs. Aux abords, j'ai fait bâtir un abri de jardin pour lequel une demande de permis de construire a été autorisée le 26 juin 2002.

J'entretiens régulièrement cet étang. D'ailleurs en 2015 j'ai été autorisé à procéder à la vidange de l'étang, à le dévaser et à réaliser des travaux de réfection des parois et de la chaussée (ci-joint copie de l'autorisation) Cela m'a couté environ 6000 € ; cela m'embêterait que vous veniez remettre dans mon étang ce que j'ai enlevé pour ce prix là et suite à ces réfections, j'ai remis 200 kgs de poissons qui sont accompagnés de

grenouilles...

Je ne comprends pas qu'on puisse à présent vouloir détruire mon bien, après m'avoir accordé cette autorisation.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de mes arguments et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

M. HARDY Pierre

contribution M. Mme HERVE 19 mars 2017

Bonjour,

> A l'intention du commissaire enquêteur

>

> Il faut sauver la voie verte que tant de personnes adorent et qui est le seul chemin sauvage dans le secteur .

> que le temps des travaux sera coupée des mois voir +

> déclasser 12 hectares de bois classé EBC est un scandale environnementale sans oublier la FAUNE & LA FLORE

> Les riverains vont se retrouver avec des parcours beaucoup plus long par la suppression de routes dont ses nouveaux itinéraires

> sont ACCIDENTOGENE et trop ETROIT pour une telle augmentation du trafic routier.

> 300 mètres de tracé plus long que la variante 1

> pour tous ses POINTS NOIRS

>

> AVIS DEFAVORABLE de la VARIANTE 4

>

> LE TRACE 1 au sud

>

> Etant plus rectiligne ; le moins long en linéaire ; le moins cher (moins 4,5 M€ de la variante 4) moins 300 mètres de tracé

> Pas d'entrave de la circulation pendant les travaux ce qui est PRIMORDIALE

> Deux ponts voie communale permettant le passage des véhicules sans oublier la petite et moyenne faune sauvage

> donc une PIERRE deux coups

> cette variante évite de détruire la VOIE VERTE ; les 12 hectares de bois classé ; la faune ; la flore .

> pas de rallongement de parcours pour les riverains SUD

>

> AVIS FAVORABLE VARIANTE 1

>

> Cordialement

> Mr et Mme Herve

contribution Mme LUCAS 19 mars 2017

bonjour

je suis une adepte de la randonnée pédestre et utilise régulièrement le tronçon de la voie verte (ancienne voie ferrée) de TREMOREL à MERDRIGNAC

A la connaissance de la variante 4 qui sera éventuellement retenue, je ne peux que réagir sur ce tracé pour lequel une enquête publique est en cours .

ce tracé n° 4 détruit une partie de cette voie verte ancestrale ainsi que nombreuses plantations dont 12 hectares de bois classé qui apporte a ce chemin

de randonnée la beauté du paysage au gré des saisons.

cette voie historique des cotes d'Armor longera le nouveau trace avec les nuisances de pollution

engendrées par le tra c qui ne cesse de croitre, cette portion pédestre perdra tout ce qui en fait sa valeur aujourd'hui.

**le tracé n° 1 passant au sud permet de conserver l'authenticité de cette ancienne voie ferrée ainsi que la préservation de la faune et de la flore .
ce tracé plus rectiligne permet une économie financière non négligeable en période de restriction budgétaire .**

Espérant une prise en compte de mes observations, je vous prie de croire, MADAME, MONSIEUR en mes sentiments les meilleurs.

CHRISTIANE LUCAS

contribution M. THOMAS 19 mars 2017

à l'intention du commissaire enquêteur

il faut sauver la voie verte que tant de personnes adorent et qui est le seul chemin sauvage dans le secteur que le temps des travaux sera coupée des mois voir +

déclasser 12 hectares de bois classé ebc est un scandale environnementale sans oublier la faune et la flore

les riverains vont se retrouver avec des parcours beaucoup plus long par la suppression de routes dont ses nouveaux itinéraires sont accidentogènes et trop étroits par une telle augmentation du trafic routier 300 mètres de tracé plus long que la variante 1

pour tous ses points noirs :

avis défavorable de la variante 4

oui au tracé 1 au sud

le 19 03 2017

thomas didier

thomas etienne jeannine

Contribution Mme CHAUVEL 20 mars 2017

Bonjour

je vous informe de mon avis défavorable concernant le tracé de la rn 164 au nord de merdrignac.

Bonne réception

MARIE Lucie chauvel

Contribution Mme BOUVIER 20 mars 2017

nous sommes contres la variante qui détruit des ha de bois et qui coupe la voie verte :
Tous pour la variante 1

Contribution M. Mme GAUDAIRE 20 mars 2017

Madame le Commissaire Enquêteur,

Suite à la lecture de la synthèse de l'analyse comparative sur le section Est de Merdrignac, nous contestons l'option qui a été prise pour la variante numéro 4.

Nous souhaitons que la variante 1bis soit retenue (c'est d'ailleurs ce qui avait été prévu lors de la réalisation de la première partie de la 2 fois 2 voies en 1990).

C'est avec cette variante qu'il y a le moins d'habitations concernées par les nuisances sonores.

D'autre part avec la variante numéro 4 il y a plus d'impact sur les milieux naturels.

Le coût de la variante numéro 4 est plus élevé que celui de la variante numéro 1 bis. Il serait certainement possible de trouver une solution afin de dédommager l'agriculteur concerné (ferme de la Ville Cocatrie). Prochainement, il y aura certainement des parcelles à reprendre du côté du siège de cette exploitation ou il serait peut être envisageable de faire des échanges avec d'autres agriculteurs. Il faudrait se mettre en rapport avec la SAFER qui est informée de toutes les transactions agricoles.

Si nous regardons les indicateurs de la variante numéro 4, nous constatons qu'il y aura 12 habitations de plus que dans la variante numéro 1bis qui subiront d'importantes nuisances sonores sans aucune possibilité d'amélioration, ce qui aura certainement des conséquences sur la santé des personnes et sur la valeur des biens alors que pour le site de la Ville Cocatrie, il peut y avoir des solutions ainsi que nous l'avons expliqué ci-dessus.

En espérant que vous tiendrez compte de nos remarques.

Salutations distinguées.

Martine et Gaby Gaudaire.

Contribution Mme GIMONET 20 mars 2017

Objet : 2x2 voies
secteur est Merdrignac

Marcelle Gimonet

Propriétaire de ma maison, j'habite à 300m de la voie verte, pour me rendre sur cette voie ou pour me diriger vers Saint Méen ou Loudéac, étant donné qu'il n'y aura plus de débouchés (sur le projet, il devait y avoir un pont ou passage - cela a été modifié sans consultation). Je serais donc obligée de passer par Bocomont, cela fera 2.6km en plus de rallonge.

Route de Bocomont : virages, doubles virages, aucune visibilité, fossés très profonds, passage de tracteurs et camions, ramassage ou livraisons "bétails, lait" et à la saison des moissons très très gros engins agricoles. Il faut impérativement revoir ce tracé, pour que nous aussi, les usagés, nous puissions circuler en toute sécurité.

Cette voie verte où il y a tant de promeneurs - cyclistes, chevaux - respireront les gaz d'échappements. cela ne sera plus une voie verte mais une voie polluante.

Suite à l'article du courrier indépendant, je trouve scandaleux d'apprendre que 12 ha de bois classés EBC devront être déclassés pour les détruire, c'est honteux.

Je suis donc favorable pour la variante 1.

Contribution M. Mme PELAN 20 mars 2017

A l'intention du commissaire enquêteur ,

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous fais savoir que je ne suis pas d'accord avec le tracé Nord de la N164 (variante 4) car elle détruit un bois de 12 hectares classé EBC , qui a mis des

années pour arriver à ce stade et une plantation de chênes et boulots très bien entretenus.

De plus la voie verte serait impactée désormais par le bruit et la pollution des véhicules. Les riverains Sud vont se retrouver avec des parcours beaucoup plus long avec des suppressions des routes actuelles, le coût serait beaucoup plus élevé.

AVIS DÉFAVORABLE DE LA VARIANTE 4

Tracé 1 au Sud

Cette variante 1 me semble la meilleure et la mieux adapté par son tracé rectiligne qui est le plus court et surtout le moins onéreux (moins 4,5 M€) qui n'est pas .

Deux ponts voies communales doivent être crée permettant le passage aussi bien des véhicules que de la petite et de la moyenne faunes sauvages.

Dans cette variante les bois ne serait pas abattus, la voie verte resterait intacte et les riverains Sud n'auraient pas de rallongement de parcours.

L'argent économisé par cette variante pourrait servir sur une autre déviation.

AVIS FAVORABLE DE LA VARIANTE 1

PELAN Pascal et Véronique

Contribution Mme MARIE 20 mars 2017

Mireilletdm *Il faut sauver la voie verte que tant de personnes adorent et qui est le seul chemin sauvage dans le secteur .*

***que le temps des travaux sera coupée des mois voir +
déclasser 12 hectares de bois classé EBC est un scandale environnementale sans oublier la
FAUNE & LA FLORE***

***Les riverains vont se retrouver avec des parcours beaucoup plus long par la suppression de
routes dont ses nouveaux itinéraires
sont ACCIDENTOGENE et trop ETROIT par une telle augmentation du trafic routier
300 mètres de tracé plus long que la variante 1
pour tous ses POINTS NOIRS***

AVIS DEFAVORABLE de la VARIANTE 4

LE TRACE 1 au sud

Etant plus rectiligne ; le moins long en linéaire ; le moins cher (moins 4,5 M€ de la variante 4) moins 300 mètres de tracé

Pas d'entrave de la circulation pendant les travaux ce qui est PRIMORDIALE

Deux ponts voie communale permettant le passage des véhicules sans oublier la petite et moyenne faune sauvage

donc une PIERRE deux coups

cette variante évite de détruire la VOIE VERTE ; les 12 hectares de bois classé ; la faune ; la flore .

pas de rallongement de parcours pour les riverains SUD

AVIS FAVORABLE VARIANTE 1

Je me joins à tous ceux qui défendent avec justesse le projet variante 1.

Contribution M. Mme PAJOT 21 mars 2017

A l'attention de Madame Le Commissaire enquêteur

Madame,

Je vous ai fait parvenir un courriel mais j'ai eu quelques soucis avec mon ordinateur aussi je ne sais pas si vous l'avez reçu, c'est pourquoi je renouvelle mon envoi. Si mon courriel est déjà en votre possession, n'en tenez pas compte

Mon mari et moi avons pris connaissance du projet de la mise en 2x2 voies secteur est de Merdrignac. Nous vous faisons part de nos remarques et de nos interrogations.

Nous ne comprenons pas pourquoi la variante 4 a été retenue alors que la variante 1 avec un tracé rectiligne (donc plus court) coûte, 4,5 millions d'euros de moins et a un impact moins important sur l'environnement. La variante 4 détruit 12 Ha de bois classés EBC, des tourbières classées ZNIEFF1, des zones humides, la forêt de la Hardouinai quand à elle est classée ZNIEFF2. Il y a donc un impact sur la biodiversité. D'autre part ce tracé produira 50% de remblai de plus que la 1.

Il faut également déplacer la voie verte sur 1,600 Km. Qu'advient-il de cette voie pendant les travaux ? Sera-t-elle définitivement coupée pendant cette période ? Par où passeront les randonneurs très nombreux en période estivale et les autochtones l'utilisant régulièrement toute l'année ?

En ce qui concerne les habitants se trouvant à proximité de la 2x2 voies, ils vont perdre en qualité de vie (bruit, pollution, dépréciation de leur habitation)

Nous habitons le village de la Vieuville. Actuellement pour rejoindre la RN 164 nous avons 1,5 Km. Avec le futur projet nous devons emprunter la RD6a (Vieuville, Poilhâtre, Bocomont, les rues petiots, le Vieux Bourg, l'échangeur de la Ville Hubeau) pour prendre la direction de Rennes, soit 3,5 Km. Cette voie est

étroite et dangereuse. Elle comporte 2 virages en S dans lesquels il n'y a aucune visibilité. Notre Is a eu un accident à cet endroit. D'autre part la SVA désire circuler sur cette route pour rejoindre ses terres. Nous nous trouverons donc en face de camions remorques plein de bovins, des tracteurs avec leurs tonnes à lisier. La RD6a va donc nécessiter des aménagements qui n'ont pas été pris en compte

En espérant que ces remarques seront prises en considération, nous vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.

Marie France Pajot

Patrice Pajot ,

Pétition M. ROUAULT 21 mars 2017

A l'intention du commissaire enquêteur

**Il faut sauver la voie verte qui le temps des travaux sera coupée des mois voir +
déclasser 12 hectares de bois classé EBC est un scandale environnemental sans oublier la
FAUNE & LA FLORE**

**Les riverains vont se retrouver avec des parcours beaucoup plus longs par la suppression de
routes.**

**Itinéraires ACCIDENTOGENS et trop ETROIS par une telle augmentation du trafic routier
300 mètres de tracé plus long que la variante 1
pour tous ses POINTS NOIRS**

AVIS DEFAVORABLE de la VARIANTE 4

LE TRACE 1 au sud

**Etant plus rectiligne ; le moins long en linéaire ; le moins cher (moins 4,5 M€ de la variante
4) moins 300 mètres de tracé**

Pas d'entrave de la circulation pendant les travaux ce qui est PRIMORDIAL

**Deux ponts voie communale permettant le passage des véhicules sans oublier la petite et
moyenne faune sauvage**

**cette variante évite de détruire la VOIE VERTE ; les 12 hectares de bois classé ; la faune ; la
flore .**

Pas de rallongement de parcours pour les riverains SUD

AVIS FAVORABLE VARIANTE 1

Rouault Jean-Paul

Rouault Eliane

Perrin Marie-Claude

Contribution M. Mme JAMET 21 MARS 2017

MADAME

***Je suis riverain nord EXCLU par le groupe de travail présidé par madame REGINE ANGEE maire à
l'époque pour nous ECRASER plus facilement.***

***le 28 juin 1994 le conseil municipal votait le passage tracé neuf au SUD résultat 15 voix oui ; 2 non ; 5
blancs***

vote accepté par le CONSEIL GENERAL .

et toujours d'actualité le 20 mai 2014 (courrier ci-joint).

le document montre la MAGOUILLE des acteurs institutionnels tous confondu sans oublié

***l'association DES LANDES D'IFFLET qui se disent pour la protection de l'environnement et de l'écologie
laissez moi RIRE !! sous la présidence d'un nouvel arrivant à MERDRIGNAC ; sans oublier les deux
principaux acteurs MENBRES***

de l'association et SIEGENT dans le groupe de travail.

Moi 4ème génération à MERDRIGNAC EXCLU pour mieux nous ECRASER mon épouse et moi-même.

<< JAMET NE CEDERA JAMAIS >>

NOUS VOTONS pour le SUD : VARIANTE 1

Espérant une prise en compte de nos observations, je vous prie de croire , MADAME, en mes sentiments les meilleurs.

BERNADETTE JAMET

PAUL JAMET